

PRÊT SCOLAIRE
LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE
DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021

Taux 0%
3 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h

CORIS BANK
INTERNATIONAL
La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0467 du 21 au 27 Septembre 2021- Prix : 250 F CFA

JUSTICE :

Aux actes, Monsieur le Président de la Cour suprême !

P.3



Aboudoulaye Yaya,
président de la Cour suprême

RÉUNION DES PMA : Le Togo explique ses initiatives de relance post Covid

P.4



Sandra Ablamba Johnson, Ministre,
SG de la Présidence de la République.

CEDEAO - MISSIONS D'OBSERVATION ELECTORALES :

La pertinence de l'équipe cadre examinée par une équipe d'Experts

P.5



Mr Gabriel Francis OKE et le Professeur BOLADE
modérant la session.

COVID-19 : La vaccination bat son plein

P.3



Un vaccinodrome...

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Orage épars
29°C

Après-midi:
Orage épars
24°C

TOUS À L'ÉCOLE
le prêt pour payer l'école de vos enfants

24h

BANK OF AFRICA
BACE GROUP

EDITO

Être là pour les autres

Quand tu veux qu'on soit là pour toi, fais l'effort d'être là pour les autres. Ceux qui ne sont jamais là, quand on a besoin d'eux, mais qui veulent qu'on soit toujours là pour eux, finiront par ne trouver personne quand ils en auront besoin.

La vie est agréable quand on est là parfois pour les autres et quand on trouve les autres quand on en a besoin. Car, les biens matériels, les comptes en banque, les espèces sonnantes et trébuchantes, ne remplacent pas, en certaines circonstances, la chaleur humaine, la présence des autres. Apprenons à avoir le temps d'être là pour les autres, si on ne veut pas se retrouver sans les autres, dans les moments où on aura besoin d'eux.

Être là pour les autres, nous rétablit dans notre humanité, dont nous éloignent souvent les honneurs et les glorioles éphémères que la vie nous offre, parfois. Ça nous rapproche des autres et nous fait appartenir à une communauté.

Vouloir des autres, sans être avec les autres, est une attitude qui nous éloigne de la simplicité de la vie. On ne va jamais loin si on ne fait rien pour ceux qui méritent qu'on soit là pour eux.

Celui qui sait être là pour les autres, reçoit toujours la grâce de Dieu. Car c'est dans l'amour des autres que se trouve la gloire divine.

Chaque jour est une vie. Travaillons à la beauté de la vie.

SAM



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

SOCIÉTÉ : Le succès indéniable de maisons de justice

Elles étaient 4 pour la phase expérimentale. Les premières maisons de justices ont ouvert leur porte le 1er juin 2018 à Cinkassé, Dapaong, Agoè-Nyivé et Baguida. L'objectif assigné à ces maisons de justice, qui sont des établissements judiciaires, est de régler, par le biais de la médiation et de la conciliation, les petits litiges de la vie quotidienne, en tenant également compte des réalités locales et de la situation sociale des populations. C'est pour préserver davantage la paix sociale dans les communautés selon les vœux du Président de la république Faure Gnassingbé. Et ça marche!

Cinq nouvelles maisons de justice ont suivi après à Sanguera, Kpélé-Adéta, Anié, Soudou et Kétau. Huit autres se sont ajoutées cette année à Gando, Bafilo, Pagouda, Tchamba, Kantè, Djarkpanga, Tohou et Elavagnon. Toutes ces localités ont été identifiées sur la base des critères bien définis, à savoir l'éloignement des juridictions traditionnelles, la démographie et l'indice de pauvreté. Ces maisons de justice sont connues pour la simplicité, la rapidité et la gratuité de leurs services, dans les procédures de traitement et de règlement des litiges.

A en croire les statistiques du gouvernement, pour le premier semestre 2021, plus de 1209 saisines, dont 449 demandes d'information juridique et 760 de médiation-conciliation, ont été enregistrées avec un taux de réussite de 92,71% pour les médiations et conciliations. Ce taux de réussite est dans la même tendance des résultats obtenus couvrant les années 2018 à 2020, en ce qui concerne



Visite d'une Maison de justice

les saisines, les demandes d'information juridique et de médiation-conciliation, avec un taux de réussite allant de 87 à 92%.

" En effet, entre juin 2018 et décembre 2019, les maisons de justice ont enregistré 1160 saisines, dont 798 demandes d'information juridique et 362 demandes de médiation-conciliation. Cette performance a été maintenue au cours de l'exercice 2020 où 1348 saisines, dont 590 demandes d'information juridique et 758 demandes de médiation-conciliation ont été reçues ", indique-t-on au gouvernement.

Dans les détails, à la date du 31 décembre 2020, les maisons de justice ont enregistré 1.348 cas, dont 590 demandes d'informations juridiques et 758 demandes de médiation. Sur ces demandes de médiation, 542 ont été traitées équivalant à un taux de traitement de 71,5%. Et dans leurs œuvres de médiation, les maisons de justice ont réussi à concilier 425 cas sur les 542 effectivement traités, ce qui donne un taux de réussite de 87,8%. Toujours en 2020, en matière de recouvrement des créances, les maisons de justice ont dégagé un taux de réussite de 66,35%, pour avoir recouvré 12.157.330 francs Cfa sur 18.407.220 francs Cfa.

personnel qualifié, composé d'un médiateur-conciliateur, qui peut être un juriste, de surcroît un ancien magistrat ou un ancien avocat, un assistant juridique, un secrétaire de direction et un agent d'appui. Les populations ont adopté progressivement les maisons de justice et s'y réfèrent volontiers, marquant ainsi leur adhésion à cette politique de renforcement de la cohésion sociale.

Le fonctionnement des maisons de justice repose sur trois principes : gratuité, simplicité et célérité. Elles ont pour objet de faciliter, par la conciliation ou la médiation, la résolution de petits litiges, apportant ainsi un premier niveau de conseil et d'information juridique aux populations à la base. Pour professionnaliser et améliorer la qualité des services offerts, l'Autorité pense harmoniser la gestion des cas dans les maisons de justice.

La Solution Automatisée de Marquage (SAM) protège les consommateurs contre les produits contrefaits.

Office Togolais des Recettes - OTR
Canal OTR
+228 90 99 41 01
8201

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

JUSTICE : Aux actes, Monsieur le Président de la Cour suprême !

On attendait mieux, ou plus, de la part du président de la Cour suprême du Togo ! La note de service datant du 16 septembre, adressée aux chefs des Cours et Tribunaux du Togo, n'apporte rien de nouveau dans le landerneau de la Justice togolaise. Il est écrit ceci : " Il nous est parvenu des informations vérifiées, avec preuves contenues dans des dossiers en notre possession, que certains magistrats ont ouvert des officines en leur domicile, tenant lieu d'appendices ou de tribunaux annexes. D'autres magistrats ont ouvert des églises privées, vers lesquelles ils drainent des justiciables pour des consultations ou règlements pastoraux contre des espèces sonnantes et trébuchantes arrachées, à ces justiciables ". N'est-ce pas l'habitude dans ce pays et qui est connu de tous ?

Par Ali SAMBA

Dans sa précédente sortie, le Président Abdoulaye Yaya avait déjà fait le réquisitoire de son secteur. Le peuple qui avait applaudi des deux mains, attendait donc les sentences. Ce n'est pas ce genre de mise en garde qu'il espérait et dont il a besoin. D'autant que les actes incriminés par le Président de la Cour suprême sont connus depuis belle lurette. Lui-même en a fait étalage dans le 1er rapport rendu



Abdoulaye Yaya, président de la Cour Suprême

public. Alors, on ne comprend pas qu'il revienne encore pour des avertissements. Les "tribunaux annexes", " les églises privées", relevés dans la note de service, sont connus de tous. La presse en fait largement écho. Les auteurs sont aussi connus. A quoi bon les ménager par ces genres de note ?

Il est dit que le Président Abdoulaye Yaya est venu pour balayer la maison. Sa nomination a suscité un intérêt particulier auprès des populations des villes et campagnes du Togo. On le sait rigoureux et intransigent. Nombreux sont ceux qui lui accordent du crédit pour nettoyer les écuries d'Augias.

On comprend sa première sortie mettant en lumière les dysfonctionnements de la Justice togolaise. On s'attend alors que le travail de redressement commence. Et ce n'est pas avec ce

genre de note de service, en guise d'avertissement, que le Président y arrivera. Quand on tue un serpent, on lui coupe la tête. De plus, le Tigre ne crie pas sa "tigritude".

Le Président, lui-même, sait que ce n'est pas une affaire d'avertissement ou de faire peur. Abdoulaye Yaya connaît la maison. Il est de la maison. Il sait que ces genres de mise en garde et d'avertissement ne feront ni chaud, ni froid aux auteurs de ces forfaits, qualifiés par lui-même de "pratiques hérétiques". Comme le dirait le Togolais, c'est comme il verse de l'eau sur le dos du canard.

Et puis, doit-on comprendre que si ces messieurs indécents de la justice cessent leur pratique, ils s'en tireront tout simplement, sans aucune sanction ? Quoiqu'il en soit, les Togolais sont devenus des St Thomas qui

veulent du concret. Les faux fuyants du genre "mise en garde" et autre "avertissements" aux "hérétiques " ne porteront pas de fruits.

Ils sont déjà dans l'hérésie. Leurs oreilles sont hermétiques aux propos sensés qui peuvent les ramener sur le bon chemin. La pratique a poussé des racines, dont la principale est solidement ancrée dans les profondeurs. Si ces magistrats, et autres, ont pu porter un tel coup aux règles élémentaires de l'éthique et de la déontologie de ce beau métier, il leur sera difficile de faire marche arrière. Mieux, ils se moqueront d'ailleurs du Président, comme ils l'ont fait lors de sa première sortie. Car l'abîme dans lequel ils se sont jetés est très profond. Ils n'entendront point les appels à la repentance d'où qu'ils viennent. Alors, le mieux, c'est de recouvrir la fosse de sable et planter de nouvelles plantes à la place.

Les sentiments ont trop duré. Si tant est que le Président Yaya est venu effectivement pour mettre de l'ordre dans la maison, l'épée de la Justice doit trancher sans état d'âme. Elle doit être ferme dans la main du Président Yaya pour servir d'exemple. Le peuple le réclame. Ce n'est plus le temps des discours. Aux actes, Monsieur Abdoulaye Yaya, Président de la Cour suprême du Togo !

COVID-19 : La vaccination bat son plein

Il Chaque Togolais doit prendre conscience de la gravité de la situation et des sacrifices qu'elle exige ". C'était l'exhortation faite par le gouvernement la semaine dernière à l'endroit de la population au moment les chiffres de contamination à la COVID-19 connaissent une tendance haussière inquiétante. On a frôlé la barre des 5 mille cas (4901 cas le 11 Septembre) depuis, la courbe reste sur un plateau de plus 4 000 cas cette semaine (4287 cas le 17 Septembre 2021). On espère que cette tendance baissière se poursuivra de manière significative cette semaine, concomitamment avec la vaccination qui a emballé désormais la majorité des Togolais.

En effet, depuis le renforcement des mesures restrictives existantes et l'annonce de quelques-unes spécifiques, les centres de vaccination sont pris d'assauts par les populations, surtout dans le grand Lomé, où on a noté des affluences record. On parle de 10 000 personnes vaccinées par jour. Il arrive qu'il y ait de ruptures momentanées de doses et carnets de vaccination. De bonne guerre.

Selon le Premier ministre Victoire Dogbé, à ce rythme, plus d'un million de personnes recevront le précieux liquide d'ici fin décembre. L'arrivée de nouvelles doses per-



Un vaccinodrome

mettra d'aller sûrement au-delà de ce chiffre.

Les vaccins sont désormais disponibles en quantité et des acheminements ont été faits dans toutes les régions du Togo. L'ambassade d'Allemagne vient de rejoindre la liste des donateurs avec plus 100 000 doses d'Astra-Zeneca. Il est signalé l'acquisition de plus d'un million de doses de vaccin (Johnson and Johnson) qui permettront de débiter la phase de vaccination en masse des Togolais. Rappelons que le Togo a fait la commande de 4 millions de doses du vaccin Johnson & Johnson et qu'il les recevra au fur et à mesure de la disponibilité.

Le gouvernement a donc invité chacun à se ressaisir et à faire preuve de responsabilité, en respectant strictement les mesures édictées et

en adhérant massivement à la campagne de vaccination en cours. Il rappelle que les personnes qui ne respecteront pas les mesures sont passibles de sanctions prévues par les textes en vigueur. Car, la prudence est de mise.

Tenez ! A la date du 17 Septembre, cent quarante-trois (143) des 1891 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 24369. Ces 143 personnes dont les âges sont compris entre 1 et 76 ans se répartissent comme suit : vingt-six (26) cas parmi les contacts : 3 femmes et 3 hommes dans la préfecture d'Agoè, 7 femmes et 6 hommes dans la préfecture de Golfe, 2 femmes et 1 homme dans la préfecture de Bas-Mono, 1 homme dans la préfecture des lacs, 2 femmes et 1 homme dans

la préfecture de la Kéran.

Quatre-vingt et un (81) cas parmi les suspects : 10 femmes et 5 hommes dans la préfecture d'Agoè, 22 femmes et 21 hommes dans la préfecture du Golfe, 1 homme dans la préfecture de l'Avé, 4 femmes et 2 hommes dans la préfecture des Lacs, 1 femme et 1 homme dans la préfecture de Zio, 1 femme dans la préfecture de Danyi, 2 hommes dans la préfecture de Kloto, 1 homme dans la préfecture de Sotouboua, 1 femme et 1 homme dans la préfecture de Tchoudjo, 1 homme dans la préfecture de Assoli, 3 femmes dans la préfecture de Doufelgou, 2 femmes et 1 homme dans la préfecture de la Kéran, 1 homme dans la préfecture de Kozah. Un (01) cas parmi les voyageurs : 1 homme dans la préfecture de Golfe. Trente-cinq (35) cas parmi les dépistés : 3 femmes et 3 hommes dans la préfecture d'Agoè, 12 femmes et 13 hommes dans la préfecture de Golfe, 1 femme dans la préfecture des Lacs, 1 femme dans la préfecture de Vo, 1 femme dans la préfecture de Kloto, 1 homme dans la préfecture de Kozah.

Comme on peut le voir, et à en croire le colonel médecin Mohaman Djibril, coordonnateur de la cellule de riposte contre la pandémie, toutes les préfectures sont touchées. La vaccination et le respect des mesures barrières restent donc de **mise**.

Zozo

DAMIEN MAMA : " AU TOGO, J'AI ÉTÉ TÉMOIN DE BEAUCOUP DE TRANSFORMATIONS "



Reçu vendredi par le Président de la République, le coordonnateur du Système des Nations Unies en fin de mission, Damien Mama a fait le point du partenariat entre son institution et le Togo.

"Pendant les années que j'ai passées au Togo, j'ai eu le privilège d'être témoin de beaucoup de transformations", a déclaré le diplomate, qui a en outre salué la politique de développement du Togo et les progrès réalisés ces dernières années, notamment dans les domaines économique, politique et social. "Je suis très ravi du travail qui est fait, et notre modeste contribution a été très appréciée par le Président de la République", a-t-il poursuivi. De nationalité béninoise, Damien Mama a pris fonction au Togo en juin 2018 en qualité de coordonnateur des agences onusiennes. Un poste qu'il a cumulé avec celui de Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) jusqu'en décembre 2018, et la nomination d'Aliou Dia.

Source : @Republiquetogolaise.com

COVID / STRATÉGIE VACCINALE : LA MISE AU POINT DU GOUVERNEMENT



Depuis le passage du Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, devant la Représentation nationale, une rumeur circule dans l'opinion quant à la stratégie vaccinale initiée par les autorités togolaises. Hier vendredi 17 septembre, le gouvernement a tenu à faire la mise au point à ce sujet. Pour l'exécutif togolais, il s'agit prioritairement d'accélérer la vaccination et atteindre le plus rapidement l'immunité collective.

Le passage de la Cheffe de l'exécutif devant les députés pour demander leur autorisation dans l'optique de proroger l'Etat d'urgence sanitaire, n'est pas resté sans effet sur les populations togolaises. En effet, au lendemain de son discours devant les parlementaires, une mauvaise interprétation des propos de Mme Victoire Tomégah-Dogbé n'a cessé d'alimenter les débats sur les réseaux sociaux, au point de provoquer une psychose dans l'opinion. Face à cette situation, le gouvernement rappelle que " les vaccins, comme tous les médicaments, sont soumis à des règles strictes de conservation et d'administration parmi lesquelles le fait de ne pas les utiliser après la date de péremption ". "Il va de soi, poursuit l'exécutif, qu'avec ses partenaires, notre pays veille à une application stricte de cette règle".

Selon le gouvernement, le Premier ministre devant l'Assemblée n'a fait que préciser " la logique de cette stratégie qui vise à accélérer la consommation des doses de vaccins avant qu'elles n'arrivent à péremption, afin que nous ne soyons pas amenés à les détruire ".

Tout en saluant l'adhésion massive des populations ces derniers jours à la campagne vaccinale, le gouvernement appelle les Togolais(es) à la vigilance " face aux fausses nouvelles et aux manipulations qui ont cours depuis le début de cette pandémie ".

Selon le gouvernement, " toutes les dispositions sont prises pour une poursuite de la campagne vaccinale en toute sérénité ".

Source : @macite.info

Zozo

COUP DE TONNERRE : LA BANQUE MONDIALE SUSPEND LA PUBLICATION DU DOING BUSINESS



Dans un communiqué rendu public jeudi 16 septembre 2021, la Banque mondiale annonce officiellement l'arrêt définitif du Doing Business. Cette décision fait suite aux conclusions des audits diligents par l'institution financière mondiale après que des irrégularités aient été relevées dans les éditions 2018 et 2019 du rapport baromètre de l'environnement des affaires dans plus de 190 pays au monde.

Après la suspension de la publication de l'édition 2020 du rapport Doing Business, la Banque mondiale vient de décider l'arrêt définitif du Doing Business. Et pour cause, des irrégularités dans les travaux se font courantes dans plusieurs rapports ces dernières années.

Selon l'institution de Bretton Woods, "la confiance dans les travaux de recherche du Groupe de la Banque mondiale est d'une importance capitale. Ces travaux guident les actions des décideurs politiques, aident les pays à prendre des décisions mieux éclairées et permettent aux parties prenantes de mesurer les progrès économiques et sociaux avec plus de précision".

Ainsi, ces irrégularités constatées viennent saboter tout le travail et l'objectif du Groupe de la Banque mondiale et fausse du coup les perceptions des décideurs. Et pourtant, le Doing Business ou "l'indice de la facilité de faire des affaires" lancé en 2003, a permis de révéler au monde les réformes engagées par des pays dont le Togo, dans plusieurs domaines attirant au passage davantage des opérateurs économiques et autres investisseurs. Selon les premières conclusions de l'enquête, plusieurs membres de la Banque mondiale auraient subi des pressions pour manipuler les données utilisées dans ce rapport qui permet de mettre en lumière les efforts réalisés par les Etats pour améliorer le climat des affaires dans leurs pays. Ces pressions seraient essentiellement venues de la Chine, de l'Arabie Saoudite, des Emirats arabes unis et de l'Azerbaïdjan, notamment.

Notons que le Togo n'est concerné ni de près ni de loin par ces irrégularités constatées et dénoncées par la Banque Mondiale.

Source : @macite.info

OBLIGATIONS DE RELANCE : LE TOGO LÈVE 66 MILLIARDS FCFA



A la recherche de 60 milliards sur le marché régional financier régional via des Obligations de relance (ODR), le Togo s'en sort vendredi avec un nouveau succès. Le pays a en effet mobilisé 66 milliards FCFA à travers deux obligations de relance simultanées.

L'opération a de nouveau confirmé la confiance des investisseurs, dans les titres togolais avec un taux de couverture de plus de 255%, (soit 153 milliards FCFA) pour les deux types d'ODR, de maturités de 7 et 10 ans. Cette levée de fonds devrait permettre au Trésor, de financer les différents plans de relance post-covid, entre autres.

En rappel, cette sortie, porte à plus de 502 milliards FCFA, le montant total levé par le Trésor public togolais depuis le début de l'année.

Source : @Republiquetogolaise.com

ECONOMIE : Baisse de 0,7% des prix à la consommation

En août 2021, l'INHPC s'est établi à 113,0 au Togo, traduisant une baisse de 0,7% du niveau général des prix à la consommation contre une hausse de 1,1% le mois précédent. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED), cette baisse est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-1,6%) et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,6%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+0,4%) ; "Santé" (+1,1%) et "Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants" (+2,1%).

Par Koudjoukabalo

La baisse de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est soutenue par la régression des indices des postes suivants : "Tubercules et plantain" (-19,7%) ; "Légumes frais en fruits ou racine" (-19,4%) ; "Agrumes" (-15,8%) ; "Légumes frais en feuilles" (-5,5%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (-3,7%) ; "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (-5,5%) ; "Poissons frais" (-3,9%) ; viande de "Mouton - chèvre" (-1,6%) ; "Pains" (-1,6%) et "Autres matières grasses" (-2,7%).

Les plus fortes contributions à la baisse de l'indice de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" sont le fait des postes "Electricité" (-10,3%) et "Alimentation en eau" (-3,0%). Au chapitre des contributions positives, les postes ayant contribué à la hausse des indices des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" ; "Santé" et "Boissons alcoolisées tabac et stupéfiants" sont "Cantines" (+15,9%) ; "Médicaments traditionnels" (+11,9%) et "Vin et boissons fermentées" (+4,7%).

La diminution du niveau des indices, observée en août 2021, est imputable au fléchissement des prix des variétés suivantes : "Igname" (-23,1%) ; "Manioc frais (Agbéli)" (-14,8%) ; "Patate douce fraîche" (-13,5%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (-39,5%) ; "Aubergine locale" (-27,6%) ; "Gombos frais" (-25,1%) ; "Carottes" (-16,0%) ; "Concombre" (-5,1%) ; "Citrons" (-31,9%) ; "Oranges locales" (-6,8%) ; "Salade verte locale (Laitue)" (-27,1%) ; "Choux vert" (-14,5%) ; "Gboman" (-13,1%) ; "Haricot vert" (-7,5%) ; "Feuille de haricot" (-7,3%) ; "Piment vert (Gboyébessé)" (-23,2%) ; "Piment rouge frais" (-15,1%) ; "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (-21,7%) ; "Pâté d'abats de bœuf" (-0,5%) ; "Dorade rose fraîche (Sika-Sika moumou)" (-13,5%) ; "Sole fraîche (Afohomé moumou)" (-8,8%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-1,4%) ; "Viande fraîche de mouton au kg" (-2,0%) ; "Viande fraîche de chèvre au kg" (-1,5%) ; "Pain sucré artisanal



Tomates rondes (Pomme) " (-39,5%), plus grande baisse

sucré" (-1,7%) ; "Pain artisanal salé" (-1,7%) ; "Pain en baguette" (-1,1%) ; "Noix de palme (Décou)" (-3,3%) ; "Prix d'un consommateur-type d'électricité" (-10,3%) et "Prix d'un consommateur-type d'eau" (-13,1%).

Les variétés ayant renchéri en août 2021 sont, entre autres : "Plat courant dans une cantine de services publics" (+26,6%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+56,2%) et "Tchoukoutou local artisanal" (+8,4%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,5%. Les indices des prix des "Produits frais" et des produits énergétiques ont respectivement baissé de 4,3% et 2,4%.

Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont régressé de 1,1%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur primaire (-6,0%) et "tertiaire" (-1,0%) amortis par la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,9%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits "non durables" (-1,1%).

Evolution trimestrielle

Le niveau général des prix en août 2021 a progressé de 2,0% comparativement à la situation de

mai 2021 (évolution trimestrielle). Cette évolution est la résultante, d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,3%), "Transports" (+4,9%), "Restaurants et Hôtels" (+1,3%), "Tabac et stupéfiants" (+6,1%), "Santé" (+0,6%), "Biens et services divers" (+0,3%), "Loisirs et culture" (+0,3%), "Communication" (+0,1%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,1%) et, d'autre part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,6%), "Enseignement" (-0,9%) et "Articles d'habillement et chaussures" (-0,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits "Hors Energie et Produits frais" (+1,4%) ; des "Produits frais" (+2,3%) et des produits de l'"Energie" (+2,0%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits "locaux" (+1,7%) et "importés" (+1,5%). Cette hausse du niveau général des prix, en évolution trimestrielle, est induite, du point de vue de la durabilité, par la progression des prix des produits "Non durables" (+3,0%) jugulée par la baisse des prix des "Services" (-0,7%). Le renchérissement des

prix des produits du secteur secondaire (+1,7%) et primaire (+4,8%), amorti par le fléchissement des prix des produits des secteurs tertiaires (-0,7%) a induit la baisse trimestrielle du niveau général des prix.

Glissement annuel

Par rapport à août 2020, le niveau général des prix a progressé de 6,8%, conséquemment à la hausse des prix de toutes les fonctions de consommation dans les proportions suivantes : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+15,0%) ; "Restaurants et Hôtels" (+3,9%) ; "Transports" (+5,3%) ; "Communication" (+5,7%) ; "Biens et services divers" (+1,2%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,4%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,4%) ; "Loisirs et culture" (+1,7%) ; "Santé" (+1,1%) ; "Tabac et stupéfiants" (+4,0%) ; "Enseignement" (+0,9%) et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,05%).

Quant aux nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel, est la résultante de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+15,8%), des produits "Hors Energie et Produits frais" (+4,4%) et des produits de l'"Energie" (+3,4%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+8,8%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix, sur le plan national, a été influencée par l'accroissement de prix respectivement des produits "Non durables" (+10,4%) et des "Services" (+2,0%).

En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "secondaire" (+5,4%), "primaire" (+19,3%) et "tertiaire" (+2,0%).

Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national s'est maintenu à 3,6%.

REUNION DES PMA :

Le Togo explique ses initiatives de relance post Covid

Il n'est de secret pour personne que la pandémie de la Covid 19 a eu des conséquences dévastatrices pour les économies des pays. Pour le Togo, la crise sanitaire a occasionné des pertes estimées à presque 4 points de pourcentage du PIB. Les prévisions de croissance de 5,5% en 2020 ont été revues à 1,8%. Le gouvernement n'est pas resté les bras croisés. C'est ce qu'a expliqué Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence de la République lors d'une réunion des pays les moins avancés (PMA).

Les initiatives implémentées au Togo, à travers la stratégie des 3R (Riposte-Résilience-Relance) pour contenir la maladie, assurer



Sandra Ablamba Johnson, Ministre, SG de la Présidence de la République

la croissance et atteindre les prévisions de croissance estimées à 4,8% pour l'année 2021, ont été exposées pour une relance effective de l'économie nationale post-Covid-19.

Face à l'incertitude qui entoure

les perspectives économiques à court et moyen termes, avec l'apparition de nouveaux variants et la nouvelle vague de contamination, et pour amorcer la reprise graduelle de l'économie nationale, le gou-

Suite à la page 6

www.lemedium.info

CEDEAO - MISSIONS D'OBSERVATION ELECTORALES :

La pertinence de l'équipe cadre examinée par une équipe d'Experts

Du 15 au 17 septembre 2021, s'est tenu à Cotonou (Bénin) un atelier de trois jours, sur l'examen et l'institutionnalisation de l'approche de l'équipe cadre dans la méthodologie d'observation électorale de la CEDEAO.

Initiative de la Commission de la CEDEAO à travers sa Division Assistance électorale que dirige Monsieur Gabriel Francis OKE, avec l'appui de la Coopération internationale allemande (GIZ), à travers le **Projet d'opérationnalisation de l'architecture de paix et de sécurité de la CEDEAO (EPSAO)**.

Pendant trois jours, les Experts participants à cet atelier ont exa-



Mr Gabriel Francis OKE et le Professeur BOLADE moderant la session.

tion électorale (OGE) des Etats membres, experts et des observateurs électoraux, Prof. Bayo Olukosi, ancien directeur régional pour l'Afrique et l'Asie occidentale de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance élec-

prise de décision au sein de la Commission de la CEDEAO, en ce qui concerne l'alerte précoce, l'atténuation des conflits et la médiation, l'appui électoral et les bons offices.



Mr Gabriel Francis OKE, Chef de la Division Assistance Electorale à la Commission de la CEDEAO

miné et partagé les expériences relatives au mandat, aux succès et aux défis de l'approche de l'équipe cadre de la CEDEAO en matière d'observation des élections de 2018 à 2021.

Selon Gabriel Francis OKE, Chef de la Division Assistance électorale à la Commission de la CEDEAO, l'objectif principal était " d'examiner la pertinence de l'équipe cadre et de déterminer les prochaines étapes de son institutionnalisation pour les futurs déploiements d'observation électorale de la CEDEAO ".

Au cours des trois jours d'intenses travaux, les participants (responsables des organes de ges-

torale (IDEA) et la coopération allemande GIZ) ont reconnu l'importance et la valeur de l'approche de l'équipe cadre pour la méthodologie d'observation des élections de la CEDEAO, qui a été adoptée en 2018 par la Commission de la CEDEAO, conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques contenues dans la Déclaration de principes pour l'observation internationale des élections de 2005.

Il s'est unanimement dégagé l'impact du travail de l'équipe cadre pendant la période préélectorale, des préparatifs des élections dans les pays hôtes et la



L'arrivée du Président du CNE du Bénin (Dr Sacca lafia) à l'ouverture de l'atelier sur le Core Team le 15 septembre dernier.

Aussi ont-ils noté les participants à l'atelier, la contribution de l'équipe cadre dans la préparation de l'arrivée et du travail de la Mission d'observation à Long Terme de la CEDEAO, notamment la mise à disposition des informations nécessaires au Chef de Mission et à leadership de la mission d'observation électorale de la CEDEAO, et surtout la confiance inspirée par la présence et les engagements précoces de l'équipe cadre parmi les parties prenantes électorales (partis politiques, OGE, OSC, agences de sécurité, les institutions étatiques, médias) à l'approche des élections.

La pertinence du travail de la Division de l'assistance électorale (EAD) de la CEDEAO dans l'organisation, la coordination et le déploiement de l'équipe de base et son impact dans la promotion de processus électoraux libres, équitables, crédibles et inclusifs dans la région de la CEDEAO fut aussi saluée.

Précisons qu'à ce jour, la Commission de la CEDEAO, avec le soutien de la GIZ, a déployé des missions d'observation électorale de l'équipe cadre dans six Etats membres, entre 2018 et 2021, notamment en Sierra Leone (mars 2018), au Mali (juillet 2018) au Nigéria (février 2019), au Burkina Faso (novembre 2020), au Niger (décembre 2020) et au Bénin



Une vue des Experts participant à l'atelier de la CEDEAO et du GIZ.

(avril 2021).

Notons que l'atelier de Cotonou a été officiellement ouvert par Dr. Sacca Lafia, Président du Conseil National Electoral du Bénin (CNE) avec un

discours de bienvenue de l'Ambassadeur Diplo-Djomand Blaise, Représentant Résident de la CEDEAO en République du Bénin et un message de soutien de M. Shamsudeen Adio Yusuf, Représentant de la GIZ.

Cet atelier sur l'examen et l'institutionnalisation de l'approche de l'équipe cadre dans la méthodologie d'observation électorale de la CEDEAO a précédé un autre de deux jours (qui prend fin aujourd'hui au Bénin), toujours organisé par la Commission de la CEDEAO et la GIZ pour plancher sur l'efficacité des missions d'observation à long terme.

**De notre Envoyé spécial,
Crédo TETTEH**

ILS ONT DÉCLARÉ CE QUI SUIT :

1. L'urgence de renforcer les dispositions du Protocole de la CEDEAO de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance sur la base des recommandations de l'exercice de révision de 2014 et des réalités changeantes afin de renforcer la démocratie, la paix et la sécurité dans la région de la CEDEAO ;
2. Le déploiement de l'équipe cadre devrait être institutionnalisé par la CEDEAO, à travers l'examen et le renforcement des dispositions nécessaires dans le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance ;
3. Les équipes cadre doivent être déployées systématiquement pendant au moins 45 jours (30 jours avant et 15 jours après une élection) ;
4. Les équipes cadre doivent être composées d'un coordonnateur, qui peut inspirer le respect de toutes les parties prenantes et d'au moins six autres experts, composés des éléments suivants : analyste politique, expert en élections, expert juridique, expert en médias, expert en genre et inclusivité et expert en prévention des conflits ;
5. L'équipe cadre doit être composée d'experts compétents et d'observateurs électoraux expérimentés, y compris un ancien membre ou un cadre supérieur d'un OGE d'un Etat membre ;
6. Des directives et un cadre approprié devraient être élaborés pour définir et régir la portée, les rôles, les responsabilités, la rémunération, le bien-être et le code de conduite des membres de la mission de l'équipe cadre ;
7. La Commission de la CEDEAO, en coordination avec la GIZ ou tout autre partenaire au développement, devrait planifier au plus tôt la sélection et le déploiement des missions de l'équipe cadre sur la base de critères et de directives clairs et bien définis ;
8. Il devrait y avoir une formation pré-déploiement et une formation continue pour renforcer les capacités professionnelles des membres de l'équipe de base, en particulier dans le déploiement de la technologie électorale et dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outil d'observation des élections ;
9. Examiner et améliorer la qualité des informations dans les packs de pré-déploiement ainsi que les outils de collecte d'informations, y compris les modèles de rapport et les checklists ;
10. Développer une méthodologie pour améliorer la qualité des outils de collecte d'informations, y compris des modèles de rapport et des checklists sur l'observation des élections ;
11. Renforcer la capacité institutionnelle de la Division de l'assistance électorale, avec les ressources humaines, financières et opérationnelles nécessaires ;
12. Les rapports et recommandations des MOE de la CEDEAO devraient être largement diffusés et archivés pour servir de base à l'amélioration du système électoral dans les Etats membres.

ILS ONT RECONNU :

- (1) Que l'accession au pouvoir par le biais d'élections libres, équitables et transparentes dans certains Etats membres de la CEDEAO est menacée et a entraîné l'obtention et le maintien du pouvoir par des moyens inconstitutionnels ;
- (2) Le rétrécissement de l'espace démocratique et la restriction croissante des libertés civiles et l'érosion des principes démocratiques dans certains Etats membres de la CEDEAO et la nécessité de remédier de toute urgence à la situation ;
- (3) Que la capacité des Etats membres de la CEDEAO à organiser et à conduire des élections est affectée négativement par la pandémie de COVID-19 ;
- (4) Les enseignements tirés dans le domaine des élections dans l'espace CEDEAO depuis le premier déploiement de l'équipe de base en mars 2018 ;
- (5) Le recours continu à l'Etat de droit pour l'arbitrage électoral dans de nombreux Etats membres ;
- (6) Le rôle moteur de la CEDEAO dans le développement des processus normatifs d'observation des élections dans la région.

Zozo

PORTES CLOSES



Pour lutter contre l'explosion des contaminations, les autorités ont décidé de fermer tous les lieux de culte pendant un mois. Les églises avaient obtenu une dérogation la semaine dernière, mais c'est désormais terminé.

Certains offices se déroulent en ligne, mais dans une minorité de cas. En fonction de l'évolution épidémiologique, la mesure sera réexaminée dans 3 semaines.

Source : @Republicoftogo.com

LES CRIMINELS ONT TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE



Le nouveau patron de la gendarmerie, le colonel Amana Kodjo, a pris ses fonctions jeudi.

Le chef d'état-major des Forces armées togolaises (FAT), le général de brigade Dadjia Maganawé, a demandé au nouveau titulaire de mettre en œuvre 'des actions efficaces et novatrices'.

'Les criminels ont toujours une longueur d'avance. Pour les contrer, il faut se réinventer et se remettre régulièrement en question. Cela passe par une volonté accrue d'atteindre la perfection, de repousser chaque jour les limites' a-t-il déclaré.

Amana Kodjo a déjà montré son expertise.

Il a notamment commandé la Force sécurité élection présidentielle (FOSEP 2020) et la FOSAP, Force spéciale anti-Covid, créée à l'apparition de la pandémie en mars 2020.

Source : @Republicoftogo.com

PITCHEZ VOTRE IDÉE INNOVANTE EN 3 MINUTES



Falling Walls Lab est un concours international financé par le ministère allemand de l'Éducation et de la Recherche. Il s'agit d'une plateforme mondiale destinée à aider les jeunes créateurs, les innovateurs, les pionniers et les visionnaires.

Le concours mondial de pitch interdisciplinaire s'adresse aux étudiants, aux chercheurs et aux professionnels en début de carrière.

17 candidats togolais avaient soumis un dossier.

L'heureux élu est le Dr Firmin Adossi de l'université de Lomé. Il développe un projet centré sur le don du sang avec l'objectif d'avoir davantage de donneurs actifs et d'en recruter de nouveaux. L'application ambitionne également d'assurer une meilleure gestion des banques du sang.

La finale aura lieu à Berlin le 7 novembre prochain. Il aura 3 minutes pour présenter son projet à un jury international.

Source : @Republicoftogo.com

SANTÉ : Mise en place de la plateforme mondiale de la décennie pour le vieillissement en bonne santé

La plateforme mondiale de la décennie pour le vieillissement en bonne santé vient d'être lancée. Cette initiative vise à améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leurs communautés. La Plateforme de la Décennie offre une occasion unique à exploiter, pour établir des collaborations et échanger des connaissances afin de favoriser le vieillissement en bonne santé et de mettre en œuvre la Décennie conformément à ce cadre.

Le Cadre pour la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan d'action mondial de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030), dans la région africaine, a été présenté à la session du 71e Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, présidée par le Togo. Pour parvenir à améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leurs communautés, les différents responsables des régions de l'OMS ont insisté sur la nécessité de travailler ensemble, au-delà des secteurs, des disciplines, des régions et des langues.

" Le gouvernement togolais a signé le Protocole à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées adoptée le 31 janvier 2016 à la 26ème session ordinaire de la conférence de l'Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie. La loi autorisant la ratification de ce protocole a été votée par l'assemblée nationale togolaise le 03 novembre 2020. Une loi portant



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

protection sociale et promotion des personnes âgées au niveau national est également en cours d'élaboration. Par ailleurs, le gouvernement togolais, avec l'appui de ses partenaires, a procédé à une révision de la Politique Nationale de Protection Sociale et s'efforce de mettre en place un environnement favorable aux personnes de 3ème âge, à travers des actions multisectorielles, impliquant plusieurs ministères ainsi que des ONG et associations ", a déclaré le Professeur Moustafa MIJIYAWA, Ministre en charge de la Santé.

Selon lui le Togo envisage, en outre, de favoriser une insertion des personnes âgées à travers le volontariat et la relance du dialogue intergénérationnel. " En 2019, une analyse situationnelle de la santé des personnes âgées a été réalisée par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, a conduit à l'élaboration de la stratégie nationale pour le vieillissement en bonne santé 2021-2025 ", a-t-il

ajouté.

La Décennie des Nations unies pour le vieillissement en bonne santé établit un cadre commun pour favoriser le changement et promouvoir le vieillissement en bonne santé, en donnant la priorité à quatre domaines d'action. Toutefois, la Décennie reconnaît également que, pour atteindre et influencer ces domaines d'action, les parties prenantes ont un besoin commun et récurrent d'être soutenues. Il s'agit d'écouter les diverses voix et permettre un engagement significatif des personnes âgées, des membres de la famille, des soignants, des jeunes et des communautés ; d'encourager le leadership et renforcer la capacité à prendre des mesures appropriées intégrées dans tous les secteurs ; de mettre en relation de diverses parties prenantes dans le monde entier afin de partager et d'apprendre de l'expérience des autres ; et de renforcer les données, la recherche et l'innovation pour accélérer la mise en œuvre.

Le monde s'est uni autour de l'Agenda 2030 pour le développement durable : tous les pays, et toutes les parties prenantes, se sont engagés à ne laisser personne de côté et à faire en sorte que chaque être humain puisse réaliser son potentiel dans la dignité et l'Égalité et dans un environnement sain. Cependant, alors même que les populations du monde entier vieillissent à un rythme plus rapide que par le passé, de graves lacunes subsistent dans les politiques, les services, les systèmes et le soutien communautaire aux personnes âgées. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le besoin urgent de combler ces lacunes, afin de garantir que la promesse de ne laisser personne de côté puisse être tenue pour tous, y compris les personnes âgées.

Consciente de la nécessité d'agir, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé, le 14 décembre 2020, la période 2021-2030 Décennie des Nations unies pour le vieillissement en bonne santé. Cette initiative, menée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est l'occasion de réunir les gouvernements, la société civile, les agences internationales, les professionnels, le secteur académique, les médias et le secteur privé pour dix ans d'action concertée, catalytique et collaborative afin d'améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et des communautés dans lesquelles elles vivent.

Source : sante.gouv.tg

REUNION DES PMA :

Le Togo explique ses initiatives de relance post Covid

Suite de la page 4

vernement togolais a réajusté sa stratégie de développement à travers l'adoption d'une feuille de route pour la période 2020-2025. " L'objectif étant de " faire du Togo un pays de cohésion et de paix, et une Nation moderne, avec une croissance économique inclusive et durable ", dit Sandra Ablamba Johnson qui fait savoir que le Togo a privilégié la voie de l'investissement dans les secteurs à fort potentiel économique et à fort impact, sur le bien-être de la population.

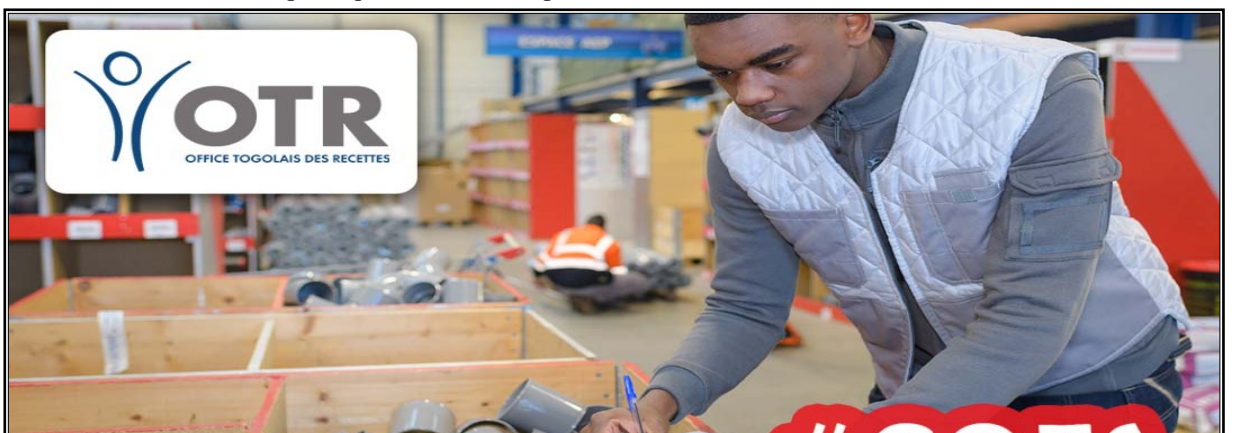
En témoignent l'opérationnalisation de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) ainsi que la récente mise en service des centrales thermique de Lomé et photovoltaïque de Blitta. " Cette dynamique est soutenue par de nouvelles mesures sanitaires et sociales concrètes, notamment l'intensification de la campagne de vaccination de masse, la gratuité des frais de scolarité et d'inscription dans les établissements publics d'enseignement secondaire, la gratuité des tranches sociales d'eau et d'électricité pour le mois d'août ainsi que le programme d'accompagne-

ment des femmes enceintes et nouveau-nés, Wezou ", confie-t-elle

Pour renverser la tendance, la Secrétaire Générale de la Présidence de la République

exhorte une mobilisation accrue des ressources, en vue d'une riposte efficace contre la pandémie et la relance effective des économies africaines post-Covid-19, notam-

ment, la réallocation des Droits de tirage spéciaux (DTS) pour soutenir la relance des économies africaines et l'accès universel aux vaccins.



Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICES
GENEREAUX

Direction des Ressources Humaines
et de la Formation Professionnelle

Communiqué N° 078 /2021/OTR/CG/CSG/DRHFP

Relatif aux respect scrupuleux des mesures sanitaires prises par le Gouvernement

Conformément au Communiqué du Gouvernement en date du 9 septembre 2021, relatif au protocole sanitaire lié à la pandémie du Coronavirus, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) demande à tous les Directeurs, Chefs de Division, Chefs- Bureaux et Contrôles préfectoraux, de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect scrupuleux des mesures prescrites. Ainsi :

1. l'accès des agents de l'OTR et des visiteurs aux locaux de l'Office est subordonné à la présentation de la preuve de vaccination contre la Covid 19 ;
2. les agents de l'OTR et les visiteurs doivent observer les gestes barrières (lavage des mains, port de masque, distanciation sociale etc.) à l'entrée et dans les locaux de l'OTR.

Le Commissaire Général compte sur la bonne compréhension et le civisme de tous pour le respect strict du présent communiqué.

Fait à Lomé 15 SEPT 2021

Le Commissaire Général, pi



Philippe Kokou B. TCHODIE



ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!

F1 MAX

KIT 4G+ + **4Go**
38 400^{FCFA} Valable 7jrs
29 000^{FCFA}



4G



4G

PROMO PROROGÉE
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

EGO+

KIT 4G+ + **4Go**
65 000^{FCFA} Valable 7jrs
45 000^{FCFA}

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles
Bonus 4Go valable 7 jours.
Offre valable du 01 au 30 Septembre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



**POUR VÉRIFIER TON IDENTITÉ ET
FAIRE TA RÉGULARISATION DEPUIS
CHEZ TOI, APPELLE LE 848**



L'identification en ligne est soumise à conditions.
La durée d'attente peut être longue aux heures
d'affluence.

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

